

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1416

présenté par

M. Vialay, M. Quentin, Mme Kuster, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Reda,
Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Pierre-Henri Dumont et M. Sermier

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.